



Pas d'éducation sans moyens : une préparation de rentrée 2021 avec toujours moins est inacceptable !

La préparation de la rentrée 2021 se déroule dans le contexte de la suppression de 1883 emplois dans les collèges et les lycées à la rentrée 2021, alors que 43 000 élèves supplémentaires sont attendus. Pourtant le ministre Blanquer a rendu 212 501 312,60€ du budget de l'éducation nationale pour 2020 (c'est l'équivalent de 4200 postes d'enseignants !)

Dans notre académie, le Rectorat communique sur la création de 93 « moyens d'enseignement » pour le second degré pour la rentrée 2021. Mais dans la réalité, ces 93 « moyens d'enseignements » se décomposent en 22 équivalents temps pleins en heures postes (les vrais postes) et en 71 équivalents temps pleins en HSA (heures supplémentaires année) !

En modifiant considérablement le ratio heures postes/heures supplémentaires au profit des heures supplémentaires, **ce sont 32 postes d'enseignants en collège, 100 en lycée général et technologique, 62 en lycée professionnel qui manqueront l'an prochain** pour fonctionner à l'identique de la présente année scolaire.

Avec plus d'élèves (+420 élèves dans l'Hérault) et plus d'heures supplémentaires les objectifs ministériels et rectoraux sont clairs : faire travailler davantage les professeurs pour pallier le manque d'enseignants, ce qui implique plus d'élèves et plus de classes par professeur.

Les organisations syndicales **CGT, SNALC, SNFOLC, SNES, UNSA, SUD Education** de l'Hérault alertent sur les conséquences directes qui dégraderont les conditions d'apprentissage des élèves : classes surchargées, professeurs moins disponibles pour leurs élèves, vies scolaires sous tension.... **et demandent un plan d'urgence pour le département de l'Hérault**, afin de satisfaire toutes les revendications exprimées dans les établissements (vies scolaires renforcées, moins d'heures supplémentaires imposées et plus de postes créés ...)

Les premières remontées des conseils d'administration des établissements de l'Hérault expriment largement un refus des dotations pour la rentrée 2021.

Elles appellent donc les représentants du personnel enseignants et vie scolaire, avec les parents d'élèves, à poursuivre leur contestation en participant au rassemblement du

mercredi 10 mars à 14h30, place Candolle

Une demande d'audience a été déposée.